

[Traduction]

**M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham):** Madame l'Orateur, je voudrais dire à la Chambre et, en particulier, au premier ministre (M. Trudeau) que l'opposition officielle a devant ce bill, une réaction mitigée de suspicion et d'approbation. Mais je pense que notre bonne volonté a fini par l'emporter, car, à moins que ce débat n'amène des révélations, nous n'avons certainement pas l'intention de voter contre à la deuxième lecture.

Cependant, je serai franc et je dirai au premier ministre les raisons de nos soupçons. Tout d'abord, nous ne sommes pas en faveur du bill, s'il s'agit simplement de créer un poste supplémentaire de sous-ministre, au salaire de \$60,000, que le premier ministre donnera à un fonctionnaire compétent et expérimenté, afin de dégager un autre poste pour un de ses amis sans compétence administrative particulière.

● (1530)

Les expressions utilisées dans le cabinet et par les ministres pour désigner le bill justifient une certaine méfiance de notre part. Parlent-ils du bill sur les relations fédérales-provinciales? Non. Parlent-ils du bill Robertson? Non. Les ministres eux-mêmes le désignent sous le nom de bill Pitfield. Nous ne pouvons nous empêcher de penser qu'il s'agit peut-être simplement d'un moyen de créer une vacance là où il n'en existe pas, pour pouvoir la remplir ensuite par quelqu'un d'autre. Je voudrais simplement dire au premier ministre que les gouvernements antérieurs ont, sans ce poste, fait beaucoup mieux que son gouvernement dans le domaine des relations fédérales-provinciales.

Permettez-moi de signaler qu'à l'époque où je croyais fermement que le fédéralisme coopératif fonctionnait, nous avons assisté à quelques-unes des réalisations suivantes. Par exemple, le Programme des routes d'accès aux ressources a été créé sans que ce poste existe. Un accord forestier a été conclu à la suite de consultations complètes entre le gouvernement de l'époque et les huit provinces. La loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique a été élaborée en parfaite consultation avec les provinces concernées. L'accord du fleuve Columbia a été réalisé en parfaite consultation; un programme de travaux d'hiver a été instauré au terme de consultations complètes, sensées et fructueuses entre les municipalités, les provinces et le gouvernement fédéral de l'époque. Un intéressant programme d'aide à l'aménagement de locaux d'enseignement a été mis au point en parfaite consultation avec les provinces. L'accord sur les ressources hydrauliques des provinces des Prairies a été mené à bien; le Conseil canadien des ministres des ressources a été constitué, et la loi sur l'aménagement rural et le développement agricole est entrée en vigueur.

Ce sont là des exemples de réalisations d'un gouvernement qui ne parlait pas seulement de fédéralisme coopératif mais le pratiquait dans les faits. C'était une époque fructueuse. Le gouvernement Diefenbaker est parti—et certains, je le sais, vont applaudir—et il a été remplacé par un gouvernement libéral dirigé par feu le très honorable M. Pearson. Tout le cadre des consultations avec les provinces s'est modifié.

Nous venons d'entendre parler par le très honorable premier ministre du problème actuel de l'assurance-maladie. Permettez-moi de dire au premier ministre qu'avec les meilleures intentions du monde, avec toute la bonne volonté qui se manifestait alors dans notre pays en faveur d'une mesure d'une telle portée, l'administration libérale de M. Pearson a fait une grave erreur de procédure et

### *Relations fédérales-provinciales*

d'organisation en instaurant l'assurance-maladie dans notre pays. L'administration libérale de l'époque a créé des schismes et des blessures dont nous ne nous sommes pas encore relevés aujourd'hui.

Aujourd'hui encore, nous entendons le premier ministre déclarer qu'il faut accroître la consultation en vue d'améliorer le régime d'assurance-maladie. Il a naturellement raison, et nous espérons et prions tous pour voir aboutir cet espoir, mais je suis certain que le premier ministre ne niera pas que certains d'entre nous sont sceptiques et certains dubitatifs, car cette époque a donné lieu à une confrontation massive et superflue au lieu d'une consultation avec les provinces.

Cette situation s'est répétée de façon identique à propos du Régime de Pensions du Canada, une mesure valable, de grande envergure, nécessaire et dont notre pays avait besoin. Mais une fois de plus, l'administration fédérale de M. Pearson à l'époque s'y est tout simplement prise de la mauvaise façon.

J'affirme que l'ancienne tradition de fédéralisme consultatif au Canada s'est effondrée à cette époque de l'administration libérale de M. Pearson. Que nous faut-il aujourd'hui? Le premier ministre vient de nous dire que le gouvernement avait besoin d'un bureau de relations fédérales-provinciales parce qu'il se rendait compte de l'importance du défi que devrait relever un tel bureau. Je suis tout à fait d'accord avec lui. Le gouvernement doit certainement se rendre compte de l'importance du défi que posent les relations fédérales-provinciales.

J'aimerais énumérer certaines des maladresses du premier ministre et du gouvernement actuel à l'égard des relations fédérales-provinciales. Je ne les énumérerai pas par ordre d'importance puisque je les ai choisies au hasard en l'espace de quelques minutes après avoir entendu dire que le bill serait présenté à la Chambre aujourd'hui. D'abord, il y a la subvention pour le lait. Sans consulter les provinces, le gouvernement a décidé de supprimer graduellement la subvention de 5 cents la pinte de lait, ce qui a fait monter le prix du lait au détail et à la consommation. Il n'y a eu aucune consultation à ce sujet.

Faut-il faire quelque chose pour améliorer ces relations? Certainement. Que dire des programmes d'initiatives locales et Perspectives-Jeunesse? Le gouvernement a versé des millions de dollars dans le cadre du seul Programme d'initiatives locales à certaines localités, dont la plupart avait d'ailleurs élu des députés libéraux, sans tenir compte des priorités municipales ou provinciales. Dans certains cas, on a versé des subventions pour certaines activités que la majorité des habitants de la municipalité ne voulaient pas. Il n'y a eu aucune consultation entre le gouvernement fédéral et les représentants provinciaux ou municipaux à ce sujet.

Que dire du programme de subventions du ministère de l'Expansion économique régionale? Encore une fois, le gouvernement a dépensé des millions de dollars pour des programmes d'expansion régionale sans tenir compte, ou à peine, des priorités des provinces en question. Ce n'est pas de cette façon qu'on devrait gérer un régime fédéral. Le gouvernement doit agir en consultation avec les provinces et les municipalités, qui sont tout aussi importantes, sinon plus, que le gouvernement fédéral. Comme mon leader l'a signalé en juin dernier pendant la campagne électorale: